



Compte Rendu – Groupe Communal Marcheprime : Mercredi 27 mars 2019

1. Contexte et objectif de la réunion

- **Contexte de la réunion :** Deuxième session du Groupe Communal de Marcheprime, organisée dans le cadre de la concertation continue sur le Projet de Déplacements Durables du Nord Bassin d'Arcachon (PDDNB)
- **Date, heure, lieu :** Mercredi 27 mars 2019, 18h à 20h, Espace Blicck, Marcheprime
- **Objectifs :**
 - Poursuivre le travail initié en février avec le groupe communal de Marcheprime
 - Réfléchir, pour les couloirs envisagés suite à la concertation préalable et aux premiers ateliers des groupes communaux, aux aménagements, éléments et solutions techniques qui pourraient faciliter leur acceptabilité (aménagement des carrefours et pôles d'échange, aménagements de la section courante et des radiales, traitement des franchissements hydrauliques, etc.)
- **Modalités d'encadrement de la réunion :**
 - Réunion animée par Renaud DUPUY et Kasia CZORA de Neorama, assistant à maîtrise d'ouvrage du Département de la Gironde
 - Présence de l'équipe projet : Clémence OLLIVIER et Florent GESTIN, Conseil Départemental de la Gironde

2. Participants

6 personnes ont signé la liste d'émargement :

A - Maitres d'ouvrages

- GUICHENEY Xavier, Adjoint au Maire de Marcheprime

B – Riverains et usagers de la RD3

- NZIYUMVIRA Alphonse, Particulier
- VIALARET Émile, Croix d'Hins

C – Secours sécurité

- BAQUEY Jean-Marie, DFCI Marcheprime
- ORNON Aurélie, DFCI Marcheprime
- MONCHAUX Didier, DFCI Lanton

Serge BAUDRY, Maire de Marcheprime, était également présent mais n'a pas signé la liste d'émargement.

3. Déroulé de la réunion

L'atelier s'est déroulé selon les 3 phases suivantes :

3.1 Présentation introductive

L'intégralité de la présentation introductive du Conseil Départemental de la Gironde et du cabinet Neorama est disponible sur la page internet du Département :

<https://www.gironde.fr/grands-projets/projet-de-deplacements-durables-du-nord-bassin>

- Introduction : rappel du contexte général dans lequel se déroule l'organisation de ces ateliers préparatoires : préparation de la concertation publique programmée fin 2020,
- Rappel : présentation des scénarios débattus lors de la 1^e phase de concertation
- Présentation des couloirs envisagés suite à la concertation préalable et aux ateliers communaux
- Temps de questions / réponses
- Présentation des objectifs du travail en tables rondes et des 5 thématiques à aborder (aménagement des pôles d'échange et des carrefours / définition de la section courante des radiales / définition de la section courante / définition de la section courante vis-à-vis de la ligne RTE / traitement des franchissements hydrauliques)

3.2 Temps de questions / réponses

- Un participant rappelle **la présence de zones à forts enjeux environnementaux** qu'il sera essentiel de prendre en compte dans le tracé de la voie. Il signale notamment :
 - Des zones humides aux abords de la ligne RTE sur la commune d'Audenge
 - Un ruisseau à proximité de la décharge sur cette même commune
 - Des ruisseaux sur la commune de LantonIl conseille de se référer, sur ce point, à la carte établie à l'échelle du Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne.
- ⇒ **Clémence OLLIVIER** précise sur ce point que :
 - Les **principales zones à forts enjeux environnementaux sont signalées en rouge** sur le plan de travail ;
 - Un **Comité de Suivi Environnemental** composé d'acteurs institutionnels, associatifs et des services de l'État travaille en parallèle des groupes communaux, pour aider le Département à étalonner et piloter la démarche sur les aspects environnementaux de façon à avoir la vigilance nécessaire.
- Un participant rappelle qu'il **sera important d'intégrer à la réflexion le travail d'expérimentation mené par les communes sur la SEML Route des Lasers** (transports automatisés et autonomes).
 - ⇒ **Clémence OLLIVIER** répond que le Département est en **contact régulier avec la COBAN**, afin de prendre notamment en compte les projets et réflexions qui sont menées sur le territoire en termes de mobilité.
- Suite à la présentation de la seconde thématique de travail (aménagement des radiales), un participant précise que **des pistes cyclables allant d'Audenge jusqu'au Peyrat sont prévues au PPI PC** de la COBAN (plan pluriannuel d'investissement des pistes cyclables).
- Un participant se demande s'il ne serait pas pertinent d'envisager, pour gérer les flux touristiques, **des solutions de report modal** comme ce qui est mis en place à Saint-Malo qui permettraient aux usagers de laisser leur véhicule à l'entrée des communes pour privilégier des déplacements plus doux et durables via une liaison en transport en commun et cyclable.

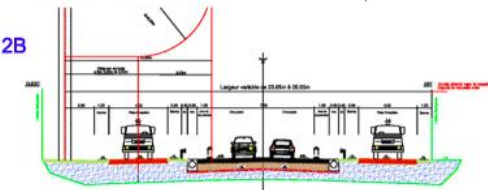
- Un participant recommande l'insertion au niveau des pôles d'échange de **bornes de recharge pour les véhicules électriques** (autos et vélos).

3.3 Travail en tables rondes – Méthodologie de travail

- Disposition des participants en format table ronde (1 table de travail)
- Objectif : Réfléchir, pour les couloirs envisagés suite à la concertation préalable et aux premiers ateliers des groupes communaux (de janvier-février 2019), aux aménagements, éléments et solutions techniques qui pourraient faciliter leur acceptabilité (aménagement des carrefours et pôles d'échange, aménagements de la section courante et des radiales, traitement des franchissements hydrauliques, etc.)
- Méthode de travail : la réflexion s'est structurée autour de 5 thématiques :
 - Aménagement des pôles d'échange et des carrefours (pour les voitures, transports en commun, 2 roues et piétons),
 - Aménagement des radiales (cheminements cyclables et piétonniers) et connexions avec les pôles d'échanges,
 - Aménagement de la section courante (pour une meilleure intégration avec les milieux humains : aménagements paysagers, protections sonores, ...),
 - Aménagement de la section courante en présence d'une ligne RTE (+ accès massifs forestiers),
 - Traitement des franchissements hydrauliques (volet milieux naturels)
- Supports de travail :
 - Carte avec fond orthophotoplan centré sur les communes de Lanton, Audenge, Biganos, Marcheprime et Mios avec pré-identification des couloirs envisagés suite à la concertation préalable et aux groupes communaux (de janvier-février 2019).
 - Carte avec fond orthophotoplan reportant l'ensemble des enjeux identifiés préalablement par les participants des groupes communaux lors de la première session (janvier-février 2019).
 - Planches au format A3 pour l'illustration des 5 thématiques
- Format d'animation :
 - 2 animateurs du cabinet Neorama
 - Présence de Clémence OLLIVIER et Florent GESTIN du Conseil Départemental de la Gironde afin d'apporter, au besoin, des éclairages techniques sollicités par les participants.

4. Compte-rendu du travail en table ronde

Thématique	Commentaires / Avis
<p>Thématique n°1 : Aménagement des pôles d'échange et des carrefours (pour les voitures, transports en commun, 2 roues et piétons)</p>	<p>Les participants ont passé en revue l'ensemble des principales intersections des secteurs de Lanton, Audenge, Lubec et Marcheprime (symbolisées par des pastilles jaunes numérotées sur le plan ci-après). Ils ont, pour chacune d'entre elles, formulé les avis et préconisations suivantes :</p>

	<ul style="list-style-type: none"> ○ Intersection n°1 : selon les participants, il pourrait être judicieux d'y envisager la création d'un pôle d'échange sous réserve que soient pensées de manière concomitante des liaisons cyclables et transport en commun (navette) sur la radiale qui relie le centre d'Audenge et ce carrefour ○ Intersection n°2 : aménagement d'un pôle d'échange plus réduit ○ Intersection n°3 : aménagement d'un pôle d'échange complet ○ Intersections n°4 et 5 : aménagement de pôles d'échange complets aux abords des entités urbanisées ○ Pont de Canauley : le groupe de travail préconise l'aménagement d'un pôle d'échange similaire celui existant à Querquillas <p>Sur cette première thématique, les participants signalent également un rond-point prévu sur le secteur de Marcheprime, au nord de Lubec.</p>
<p>Thématique n°2 : Aménagement des radiales (cheminements cyclables et piétonniers) et connexions avec les pôles d'échanges</p>	<p>Sur ce même secteur, les participants identifient deux radiales où il pourrait être pertinent d'envisager des liaisons cyclables et par navette entre les pôles d'échange potentiels et les centres-bourgs d'Audenge et de Lanton (Route de Blagon et route entre le bourg d'Audenge et la piste forestière n°209).</p>
<p>Thématique n°3 : Aménagement de la section courante (pour une meilleure intégration avec les milieux humains : aménagements paysagers, protections sonores, ...)</p>	<p>En termes d'aménagements de la section courante, les participants recommandent :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ De prévoir une emprise disponible pour l'aménagement d'une future piste cyclable mais également d'une voie pour les véhicules de secours. ○ D'envisager l'insertion de noues paysagères plutôt que de fossés ou de merlons. Sur ce point, un participant émet un point de vigilance quant aux coûts associés à l'entretien des aménagements paysagers à imaginer. ○ De considérer des plantations de long de la piste cyclable potentielle afin de créer des conditions d'ombrage favorables
<p>Thématique n°4 : Aménagement de la section courante en présence d'une ligne RTE (+ accès massifs forestiers)</p>	<p>Au regard des profils types présentés, les participants préconisent d'envisager un profil plutôt similaire à l'exemple n°2B (ci-dessous) qui permettrait la circulation des véhicules DFCI sous la ligne.</p> <div style="text-align: center;">  <p>Profil de référence n°2B</p> </div>

Thématique n°5 : Traitement des franchissements hydrauliques (volet milieux naturels)

Le groupe de travail rappelle qu'il sera important, pour les franchissements à réaliser, de **permettre le passage de la faune mais aussi des piétons.**



Support de travail mobilisé